

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 15 février 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Novelis Inc. (NVL) – Hindalco Industries Limited
Acquisition**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Hindalco Industries Limited. (Hindalco) et Novelis Inc. (Novelis) ont annoncé le 11 février 2007 qu'elles avaient conclu une entente définitive en vertu de laquelle Hindalco se portera acquéreur de Novelis par le biais d'une opération entièrement en espèces. Selon les dispositions de cette entente les actionnaires de Novelis recevront un montant en espèces de \$44.93 US par action ordinaire en circulation.

La transaction a été approuvée par les conseils d'administration des deux sociétés. La transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires, et à certaines autres conditions usuelles telles que les approbations des organismes de réglementation. Il est prévu que la transaction sera finalisée au cours du deuxième trimestre de l'année 2007.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les Membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 030-2007